

La Haute Lande a été pour la troisième fois retenue dans le cadre du programme européen "Leader".

Ce territoire va donc bénéficier d'une importante dotation de l'ordre de 1,5 millions d'euros de crédits européens pour la période de 2001 - 2006.

Outil de soutien aux initiatives expérimentales locales, le Programme LEADER + Haute Lande, vise à renforcer la dynamique locale dans des domaines très divers comme le Patrimoine, les Services, la Culture, les TIC ...

Afin de mieux vous faire connaître ce programme, ce bulletin d'information a vu le jour. Il doit vous apporter, dans un premier temps, les éléments de réponse à vos différentes interrogations (*Qui peut bénéficier de soutiens financiers ? ; quels sont les projets qui peuvent être subventionnés ? ; comment présenter un projet ? ; à qui faut-il s'adresser ?*). Egalement, il a pour vocation d'être un instrument de liaison et d'échanges entre les différents porteurs de projets et les acteurs du territoire. Les prochains numéros vous informeront sur les projets soutenus.

Dominique Courière

Président du G.A.L LEADER + Haute Lande

C'est parti !

Le programme LEADER + Haute Lande est lancé ...

Bâti autour du thème fédérateur "*L'amélioration de la qualité de la vie dans les zones rurales*", le programme LEADER + Haute Lande, agréé le 27 décembre 2001 par la DATAR (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale), soutiendra prioritairement des actions expérimentales et innovantes dans des domaines variés qui visent à :

▶ **Premièrement, "donner aux acteurs locaux les moyens d'une gestion plus qualitative de leur espace".**

Il s'agit ici d'améliorer la connaissance des richesses du territoire, richesses naturelles, architecturales et paysagères (*initiatives et outils pédagogiques en direction de la population locale et des enfants, programme de recherches scientifiques ...*).

C'est aussi impulser et soutenir des actions de préservation et de valorisation de ce patrimoine (*réhabilitation du patrimoine bâti, du patrimoine naturel, conception nouvelles constructions ...*).

▶ **Deuxièmement, "offrir aux habitants les moyens de devenir acteurs de leur territoire".**

Il s'agit ici de faciliter l'insertion économique (*services logement, Observatoire Territorial, Maison des Ressources Humaines ...*), de favoriser le désenclavement des entreprises (*coopérations économiques, collaborations expérimentales avec les Universités, plate-forme multiservices ...*), et de valoriser les compétences locales par la formation.

C'est aussi expérimenter de nouvelles formes de services culturels (*création d'une coopérative culturelle ou d'un office culturel intercommunal, de services intercommunaux d'accueil et d'animations "enfants"...*) et diversifier l'offre culturelle (*animations thématiques à l'année, projets jeunes ou pour les jeunes, création valorisant le patrimoine local ...*).

▶ **Troisièmement, "inciter à l'utilisation des TIC comme moyen de cohésion et de développement territorial".**

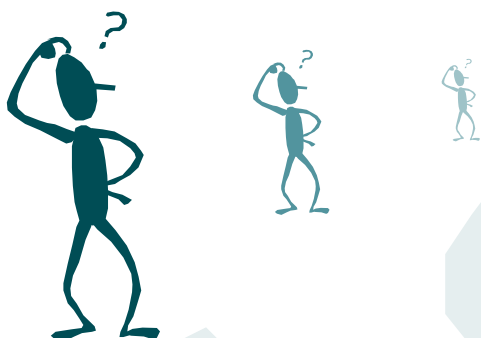
Il s'agit ici de préparer le territoire à l'accès et l'utilisation des TIC par : *l'aide à des diagnostics, l'aide à des actions de sensibilisation et de formation, le soutien aux porteurs de projet, la création de points publics d'accès au multimédia ...*

A qui ça s'adresse ???

L'aide LEADER + s'adresse à tout demandeur public ou privé (cela peut donc être un particulier, une association, une entreprise, une collectivité locale ...) qui fera part d'un projet expérimental ou innovant correspondant à la nature des actions inscrites dans le programme. Le programme LEADER + Haute Lande s'applique exclusivement aux communes des cantons du **Pays Landes - Gironde**, à savoir 8 cantons landais (Gabarret, Labrit, Morcenx, Pissos, Roquefort - à l'exception de la commune de Pouydesseaux, Sabres, Sore, Villeneuve de Marsan) et 6 cantons girondin (Bazas, Belin-Beliet, Captieux, Grignols, Saint-Symphorien, Villandraut).



Périmètre du territoire éligible



Comment bénéficier de LEADER + ???

- 1 Vous vous informez auprès du Groupe d'Action Locale (G.A.L)
- 2 Vous retirez un dossier type auprès du G.A.L
- 3 Vous déposez le dossier **COMPLET** auprès du G.A.L

GAL LEADER + Haute Lande
Place de la Mairie
40630 Sabres
Tél. 05 58 04 43 43

Besoin d'information ???

L'e Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne et l'AIRIAL (Association Interdépartementale pour le Renouveau, l'Industrialisation et l'Aménagement de la Haute Lande) partenaires de ce programme sont là pour vous informer et vous aider, **n'hésitez pas à les contacter !!!**

Contacts

- ▶ **AIRIAL**
B. Rouchaléou (Directeur)
I. Goupillat (Chargée de Mission)
Tél. 05 58 04 43 43
- ▶ **PNRLG**
Jean-Louis Moura (Directeur)
Tél. 05 57 71 99 99



LEADER + sur le Net
www.airial-hautelande.org

